

Conseil municipal du 9 mars 2021

Compte-rendu

Le neuf mars deux mil vingt et un, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 2 mars 2021, s'est réuni, au restaurant scolaire - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Présents: CHENAUD Fabrice, Maire, DARGAUD Fernand, CALLSEN Membres: Marie-Christine, BURDIN Cécile et PRAS Béranger, Adjoints ; - en exercice : 19 TRAMBOUZE Marie Claude, BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, 17 présents : GALICHON Alain, PEGON Christophe, JOLY Nathalie, PONTET Nelly, votants : 18 FRBEZAR Johann, GUILLIN Karene, BRUET Thibault, BOURNAS Jeanpouvoirs : 1 Paul et LABROSSE Nadège, conseillers municipaux. Quorum: 10

Excusé: DESCAVE Guillaume qui a donné pouvoir à PRAS Béranger

Absente: BERRAUD Elodie

Arrivée tardive à 20 heures 25 de PONTET Nelly

Secrétaire : Cécile BURDIN - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Approbation des procès-verbaux des réunions du 23 février 2021

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et procès-verbaux des réunions du 23 février 2021.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions :

- o de la commission Voirie Réseaux Aménagement n°2 du 18 février 2021 : sans observation ;
- o de la commission assainissement n°1 du 22 février 2021 : sans observation ;
- o du bureau municipal n°4 du 1er mars 2021 : sans observation ;

Arrivée de Nelly PONTET

o du conseil municipal des enfants n°3 du 2 mars :

Mr Jean-Paul BOURNAS habitant du quartier où est destinée la réalisation du projet « jardin potager » fait part de l'opposition des riverains avançant des nuisances sonores, des défauts d'entretien et de la typologie du jardin .Il demande la possibilité d'utiliser un autre lieu.

Mr le Maire rappelle les droits d'utilisation des parcelles privées communales.

Il ajoute que pour sa part l'important est l'aboutissement du projet et qu'il n'est pas attaché au lieu. Après réflexion la création d'un jardin serait réalisable sur le site de Carillon sur un côté protégé sans nuisances avec de la bonne terre et un accès plus simple à l'eau.

L'ensemble du Conseil municipal émet un avis favorable pour la réalisation du jardin potager sur le site de Carillon.

Fiscalité directe locale : taux d'imposition pour 2021

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire.

Mr le Maire informe que la suppression de la taxe d'habitation fait que les collectivités à partir de 2021 ne la perçoivent plus. L'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances 2020 prévoit un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation, la loi permet le transfert de la part départementale entière ou pour partie de la taxe foncière bâti aux communes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (17 POUR et 1 ABSTENTION),

-FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

- TFPB: taux: 25.90 % - TFPNB: taux: 35.00 %

Budget général 2021 : vote du budget primitif

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et dépenses dans les deux sections et arrêté comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	1 486 804,06 €	1 486 804,06 €
INVESTISSEMENT	1 044 061,66 €	1 044 061,66 €

Travaux du SIEL : remplacement éclairage public 2021

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de Renouvellement lanternes Z.A.

Financement:

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune
Renouvellement lanternes route de Tigny	7 488 €	81.0 %	6 065€
Renouvellement lanternes Rue Magellan	11 431 €	81.0 %	9 259 €
Renouvellement lanternes rue Vasco de Gama			
allée Gayen Imp Pansemolles	10 613 €	81.0 %	8 596 €
Renouvellement lanternes route de Pouilly	12 593 €	81.0 %	10 200 €
TOTAL	42 127.71 €		34 123.44 €

Le Conseil Municipal approuve les travaux et leurs montants et dit que les dépenses seront amorties sur 5 ans

Solution commune de sauvegarde informatique : convention groupement de commandes

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire.

Mr le Maire informe le Conseil municipal de la possibilité de mettre en place une solution commune de sauvegarde informatique avec l'ensemble des collectivités de Charlieu Belmont Communauté pour lutter en particulier contre le vol de données, les virus et les catastrophes naturelles.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes pour la sauvegarde informatique du secrétariat de mairie.

Vote du budget primitif Assainissement 2021

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

• APPROUVE le budget primitif assainissement 2021 qui s'équilibre en recettes et dépenses dans les deux sections et arrêté comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	155 171,79 €	155 171,79 €
INVESTISSEMENT	175 370.19 €	175 370.19 €

Demande de subvention auprès de la région Auvergne- Rhône- Alpes pour la transformation d'un terrain de football en gazon naturel en gazon synthétique

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône -Alpes pour l'opération de transformation d'un terrain de football en gazon naturel en gazon synthétique

Demande de subvention auprès du Département au titre de l'enveloppe territorialisée pour la transformation d'un terrain de football en gazon naturel en gazon synthétique

Rapporteur: Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée pour l'opération de transformation d'un terrain de football en gazon naturel en gazon synthétique

Questions diverses

Mr le maire informe :

- les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.
- la Cérémonie du 19 mars aura lieu le dimanche 21 mars dans le respect des règles sanitaires à 3 personnes, le porte-drapeau, le représentant de la FNACA et le Maire.
- le logement au-dessus de la mairie peut être disponible dès début avril.

Questions diverses

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le 23 avril 2021.

La séance est levée à 21heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 9 mars 2021.

Le secrétaire de séance,

Cécile BURDIN

Le Maire, Fabrice CHENAUD